Chiffres-clés jeunesse 2022

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)

Le Département, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), la caisse d'allocations familiales (CAF), la mutualité sociale agricole (MSA), le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP), le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère (CDOSI), la Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ), Réseau 38 et Info-jeunes38 se sont engagés dans une convention partenariale pour le développement de Contrats Territoriaux pour la Jeunesse (CTJ). Ces contrats ont pour finalité d'appréhender la politique jeunesse de manière transversale en coordonnant dispositifs opérationnels et moyens de chacun, ainsi qu'en améliorant la lisibilité de leurs actions.

Réunis par les services du Département et ses partenaires, ces chiffres-clés jeunesse, ont pour finalité de permettre l'actualisation, par bassin de vie, des diagnostics de territoire. Ils contribuent aux reflexions pour l'animation partenariale des CTS ou à l'élaboration de projets specifiques.

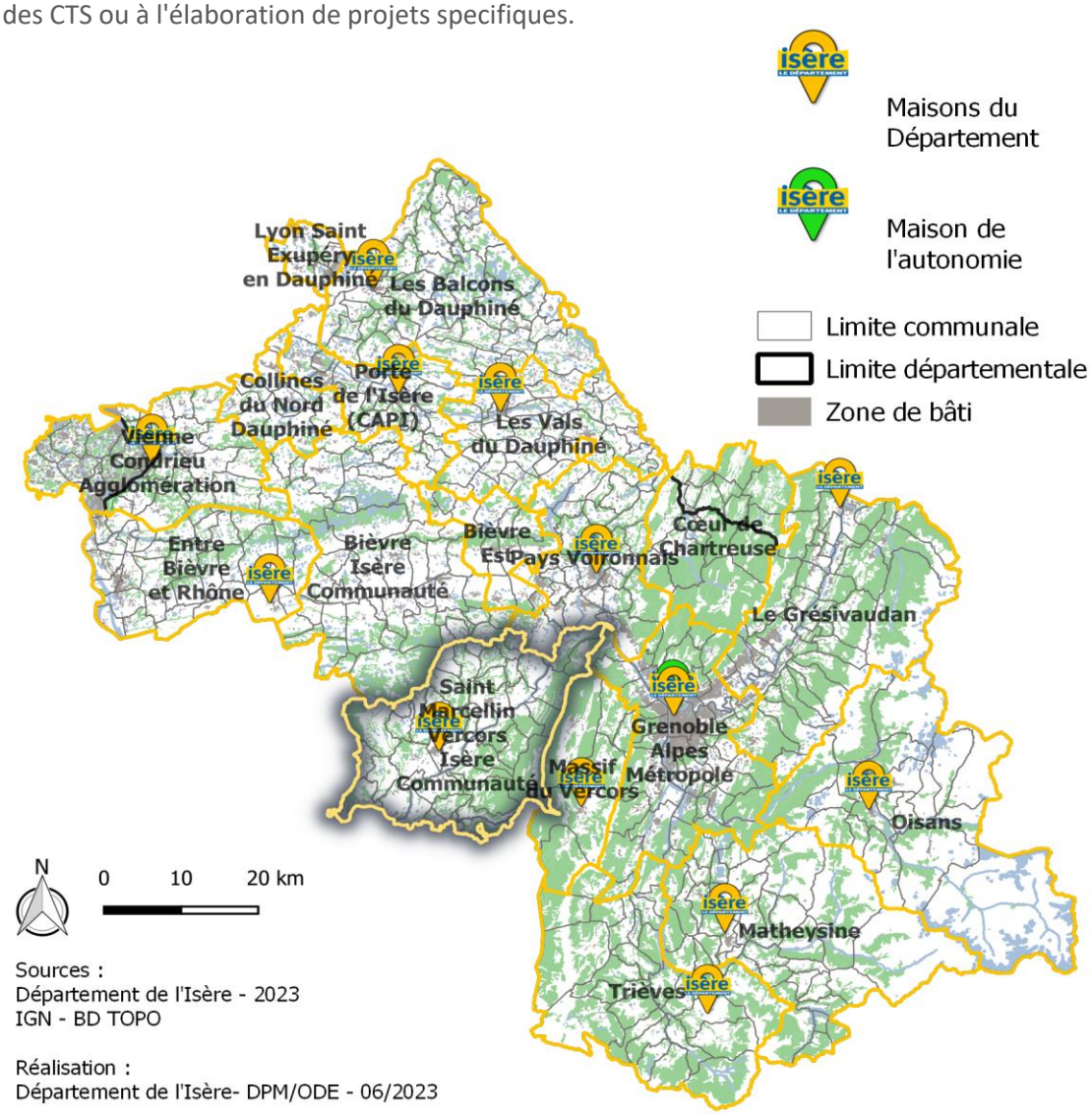

Pour les EPCI inter-départementaux : lorsque ce sigle apparait face à un indicateur, celà signifie que la donnée ne concerne que la partie iséroise de l'EPCI

Les termes en bleus ont une définition en page 11. Tout au long du document, les classes d'âges étudiées peuvent être différentes selon l'indicateur et la source de données. La valeur n.d. signifie que la donnée est non disponible en raison du secret statistique.

DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT

Démographie

Source : Insee - RP 2019

Jeunes par classes d'âges	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)			Isère		
	Nombre	Part des 0-25 ans	Part de la pop totale	Nombre	Part des 0-25 ans	Part de la pop totale
Population totale	**44 461**			**1 271 166**		
… 0-5 ans	2 824	23%	6%	90 647	22%	7%
… 6-10 ans	2 847	23%	6%	83 987	20%	7%
… 11-15 ans	2 926	23%	7%	82 894	20%	7%
… 16-17 ans	1 204	10%	3%	33 193	8%	3%
… 18 - 25 ans	2 697	22%	6%	123 149	30%	10%
… 11-25 ans	6 826	55%	15%	239 236	58%	19%

Situation familiale des moins de 25 ans	Nombre	Part des moins de 25 ans	Nombre	Part des moins de 25 ans
Monoparent	10	0,1%	739	0,2%
Couple avec enfants	124	1,0%	3 203	0,8%
Dans un ménage complexe (exemple colocation)	150	1,3%	14 821	3,8%
Couple sans enfant	331	2,8%	12 413	3,2%
Vivant seul	218	1,8%	20 573	5,2%
Vivant avec leurs parents	11 140	93,0%	340 389	86,8%

Logement

Sources : Insee - RP 2019; SNE 2022; FJT 2023

Résidences principales des jeunes ménages âgés de moins de 25 ans

Statut d'occupation	Nombre	Part des moins de 25 ans	Nombre	Part des moins de 25 ans
Locataire du privé (dont meublé)	256	65,5%	24 896	80,1%
Locataire du parc public	45	11,5%	2 809	9,0%
Logé gratuitement	23	5,9%	1 150	3,7%
Propriétaire	67	17,1%	2 228	7,2%
Taille des logements				
1 pièce	19	5,0%	11 592	37,3%
2 pièces	106	27,1%	8 195	26,4%
3 pièces ou plus	265	68,0%	11 296	36,3%

Foyers jeunes travailleurs	Nombre	Nombre
Nombre de foyers	0	10
Nombre de places	0	843

Demande de logement social pour les ménages de moins de 25 ans

Nombre de demandes actives	38	3 647
Nombre d'attributions	23	1 221
Pression locative des jeunes	1,7	3,0
Pression locative tous âges confondus	2,5	3,9

Proportion de jeunes âgés de 11 à 25 ans par commune

Part des 11-25 ans dans la population
- Moins de 12%
- De 12% à 14,5%
- De 14,5% à 17%
- 17% et plus

Evolution des jeunes âgés de 11 à 25 ans sur les 6 dernières années

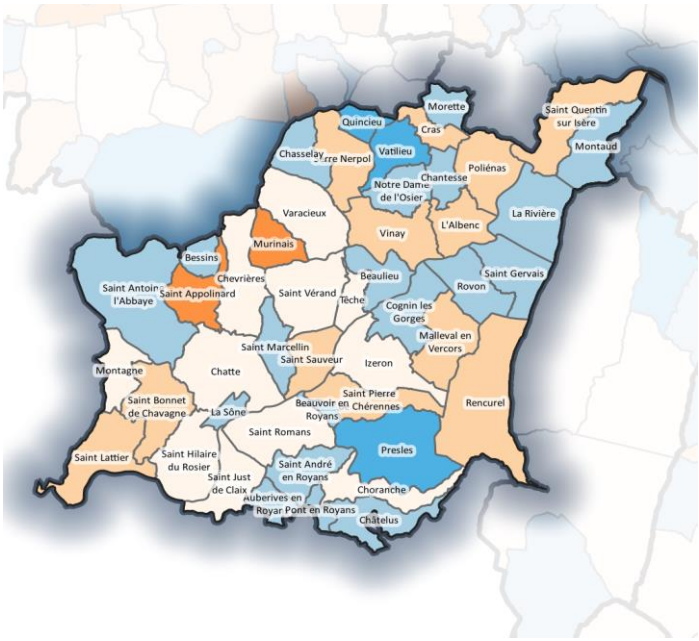

Evolution des 11-25 ans (2013-2019)
- Moins de -5%
- De -5% à -1%
- De -1% à 1%
- De 1% à 5%
- 5% et plus
- nd

Statut d'occupation des logements des ménages jeunes comparativement à celui de l'ensemble de la population de l'EPCI

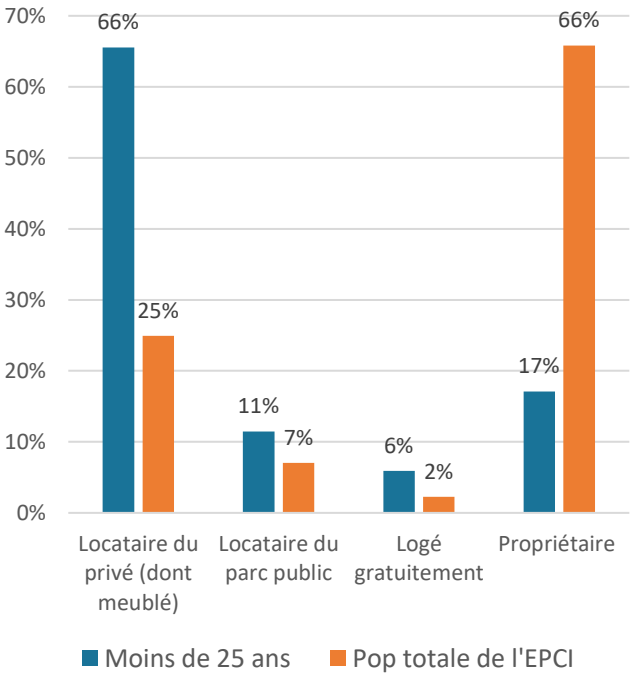

Part de jeunes locataires par commune de l'EPCI

Clé de lecture : x% des jeunes de la commune Y sont locataires

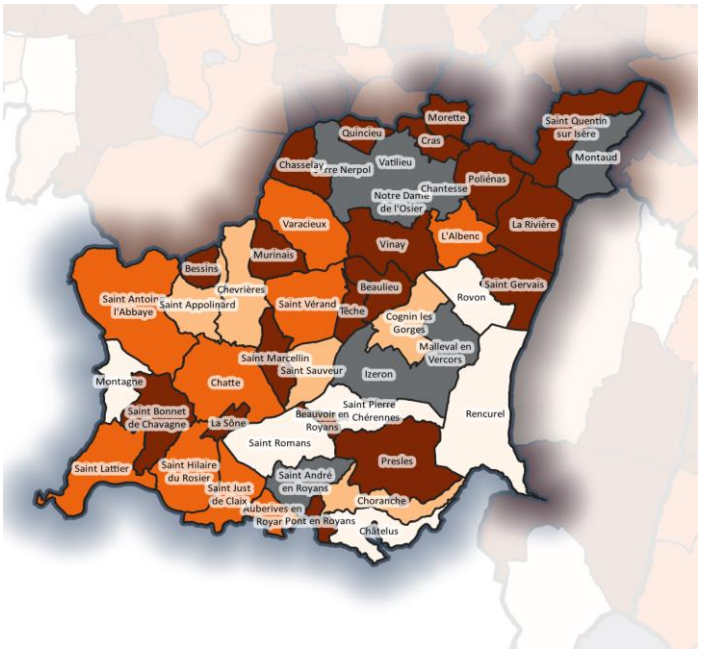

Part des ménages de moins de 25 ans locataires
- Moins de 25%
- De 25% à 50%
- De 50% à 75%
- 75% et plus
- nd

Sport

Sources : equipements.sports.gouv - 2021; Datagouv - INJEP 2019

Les 5 installations sportives les plus présentes sur l'EPCI

Licences sportives	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) Nombre	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) Part des 10-29 ans licenciés	Isère Nombre	Isère Part des 10-29 ans licenciés
Licences sportives des 10-14 ans	**2 289**	**50,0%**	**68 817**	**47,9%**
...10-14 ans - Femmes	901	39,4%	26 080	37,9%
...10-14 ans - Hommes	1 388	60,6%	42 737	62,1%
Licences sportives des 15-19 ans	**1 218**	**26,6%**	**42 674**	**29,7%**
...15-19 ans - Femmes	435	35,7%	16 050	37,6%
...15-19 ans - Hommes	783	64,3%	26 624	62,4%
Licences sportives des 20-29 ans	**1 073**	**23,4%**	**32 309**	**22,5%**
...20-29 ans - Femmes	279	26,0%	10 446	32,3%
...20-29 ans - Hommes	794	74,0%	21 863	67,7%

Culture

Sources : data.culture.gouv - Basilic 2023 / Dep38 - EEAC 2022

Les 5 équipements culturels les plus présents sur le territoire

Etablissements d'enseignements artistiques et culturels

	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) Nombre	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) Part de jeunes sur le total des élèves	Isère Nombre	Isère Part de jeunes sur le total des élèves
Nb d'établissements EEAC	3		76	
Nombre total d'élèves tous âges confondus	479		19 795	
Nombre d'élèves 13 - 18 ans	84	17,5%	4 065	20,5%
Nombre d'élèves 19 - 25 ans	11	2,3%	730	3,7%

Installations sportives sur l'EPCI

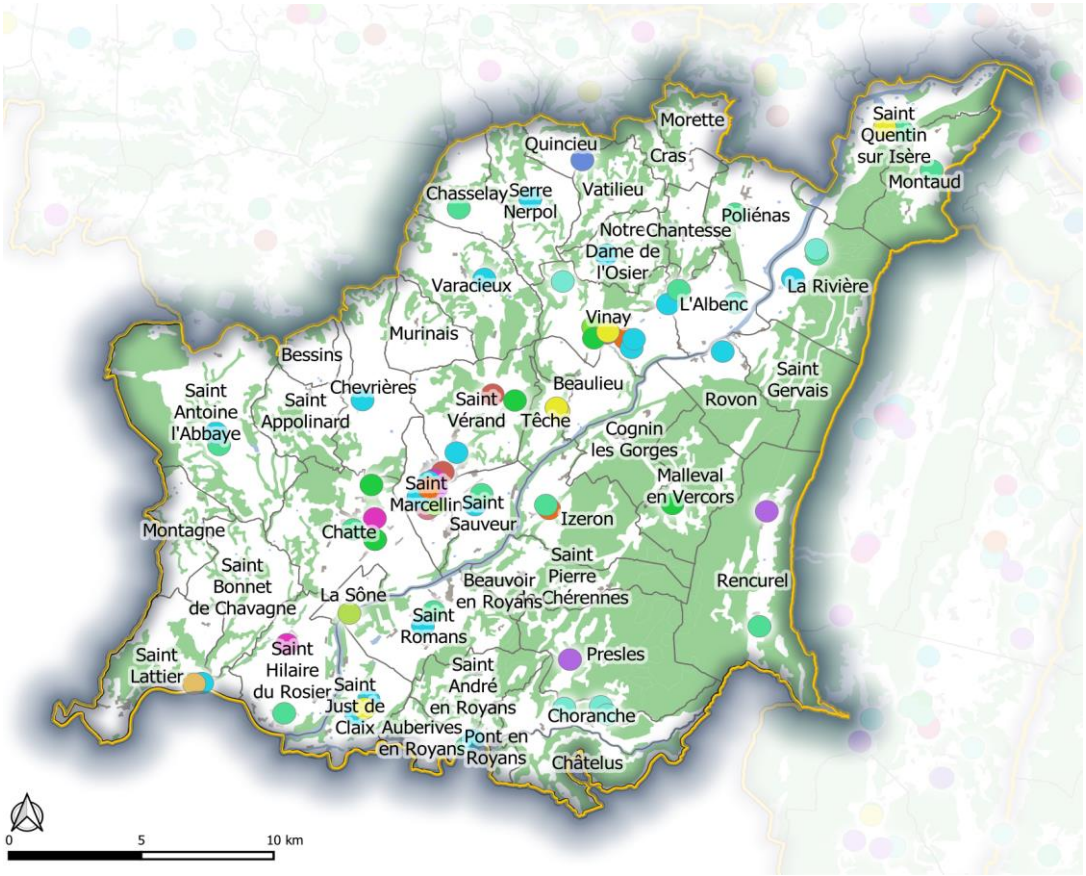

Installation sportive :
- Bassin de natation
- Court de tennis
- Divers équipements Sports de nature
- Equipement & piste de ski
- Equipement d'activités de forme et de santé
- Equipement d'athlétisme
- Equipement de cyclisme
- Equipement équestre
- Mur et fronton
- Parcours sportif/santé
- Plateau EPS
- Salle de combat
- Salle multisports
- Salle ou terrain spécialisé
- Site d'activités aquatiques et nautiques
- Skate park & vélo Freestyle
- Structure Artificielle d'Escalade
- Terrain de grands jeux
- Terrain extérieur de petits jeux collectifs
- Limite communale
- Limite départementale

Sources :
equipements.sports.gouv - 2021
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE - 06/2023

Equipements culturels sur l'EPCI

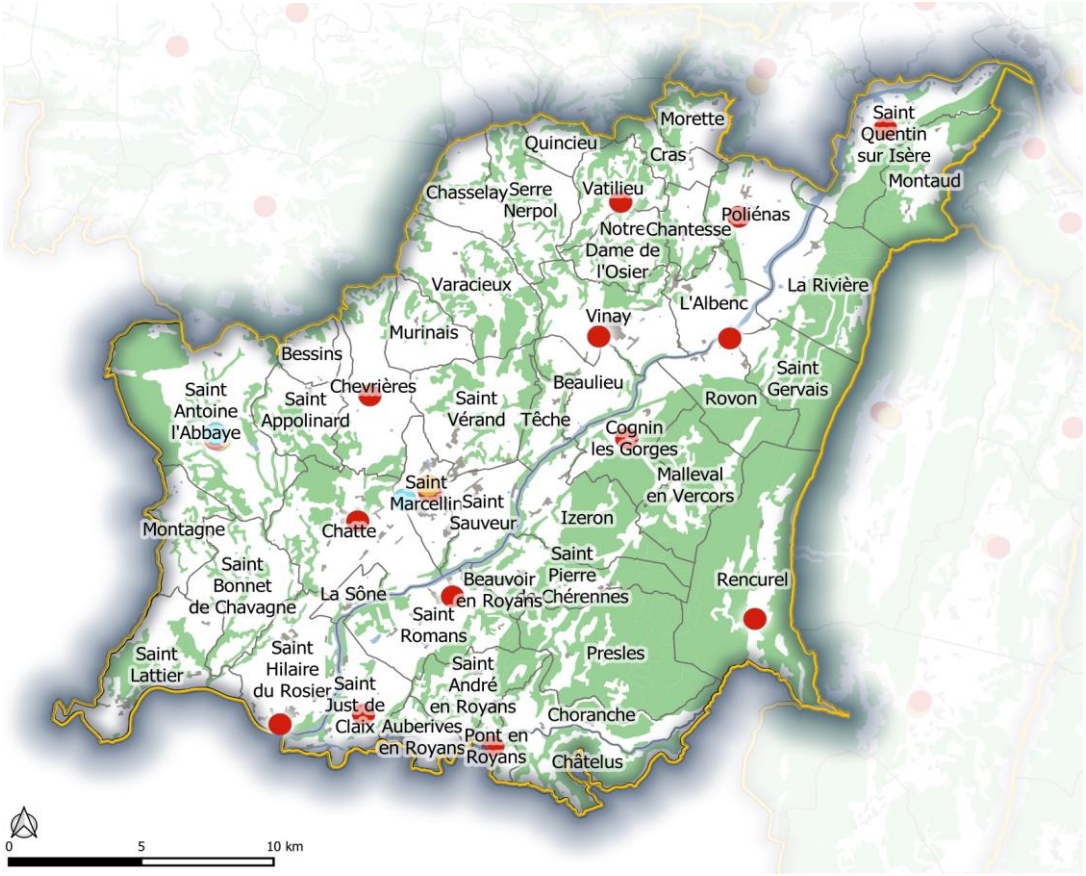

Equipement culturel :
- Bibliothèque
- Centre d'art
- Centre de création artistique
- Cinéma
- Conservatoire
- Musée
- Scène
- Théâtre
- Etablissement d'enseignement supérieur
- Limite communale
- Limite départementale

Sources :
data.culture.gouv - Basilic 2023
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE - 06/2023

NB : si un équipement propose plusieurs services sur un même lieu, un seul d'entre eux sera visible sur la carte

FORMATION ET EMPLOI

Scolarité

Sources : Dept38 - DEJS 2021; DSDEN 2021; data.education.gouv - 2023; INSEE RP 2019

Etablissements scolaires et élèves	Saint-Marcellin vercors Isère Communauté (SMVIC) Etablissements	Elèves	Isère Etablissements	Elèves
Nombre de collèges (publics et privés)	4	1 884	119	66 479
Nombre de lycées (publics et privés)	1	660	46	33 426
Nombre de Maison Familiale Rurale (MFR)	1		13	
Nombre de lycées agricoles (public /privés)	1		12	

Scolarisation des 15-24 ans	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
15-17 ans scolarisés	**1 731**		**48 015**	
… En Isère	1 517	87,6%	43 192	90,0%
…Hors Isère	214	12,4%	4 823	10,0%
18-24 ans scolarisés	**371**		**30 470**	
… En Isère	290	78,0%	25 471	83,6%
… Hors Isère	82	22,0%	4 998	16,4%

Dernier diplôme obtenu par les 15-24 ans sortis du système scolaire	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Nombre de 15-24 ans sortis du système scolaire	**1 645**	**100,0%**	**51 199**	**100,0%**
… aucun diplôme ou brevet des collèges	293	17,8%	10 397	20,3%
… un BAC général, technologique ou professionnel	600	36,5%	17 169	33,5%
… un CAP ou un BEP	405	24,6%	11 214	21,9%
… un diplôme d'études supérieures	346	21,0%	12 419	24,3%

Insertion et emploi

Sources : INSEE RP 2019; Missions locales 38 ; Dep38 2023

	Nombre	Part dans la pop	Nombre	Part dans la pop
Nombre de 15-24 ans	**4 137**	**9,3%**	**159 293**	**12,5%**

Jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans	Nombre		Nombre	
Ayant un emploi	**1 441**	**34,8%**	**49 271**	**30,9%**
… dont en alternance	291	7,0%	10 132	6,4%
… dont en stage rémunéré	20	0,5%	939	0,6%
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	**2 078**	**50,2%**	**88 946**	**55,8%**

Catégorie socio professionnelle de 15-24 ans en emploi	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Agriculteur exploitant	25	1,6%	179	0,4%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	40	2,6%	918	1,9%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	45	2,9%	3 145	6,4%
Employé	444	28,4%	18 016	36,6%
Ouvrier	736	47,0%	15 486	31,4%
Profession intermédiaire	275	17,5%	11 528	23,4%

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle-emploi	Nombre	Evolution 2021/2022	Nombre	Evolution 2021/2022
Demandeurs d'emploi tout âges (ABC)	2 981	-7,0%	86 043	-5,7%
…dont de moins de 25 ans	457	-9,3%	13 198	-7,0%

Insertion				
15-24 ans chômeur déclaratif	453	11,0%	14 887	9,3%
15-24 ans Femmes ou hommes au foyer	19	0,5%	949	0,6%
15-24 ans autres inactifs	146	3,5%	5 439	3,4%
Estimation jeunes NEET	**618**	**14,9%**	**21 275**	**13,4%**
Nb de missions locales	**n.d.**		**n.d.**	
Nb de SIAE intervenant principalement sur cet EPCI	**7**		**80**	

Etablissements scolaires de l'EPCI

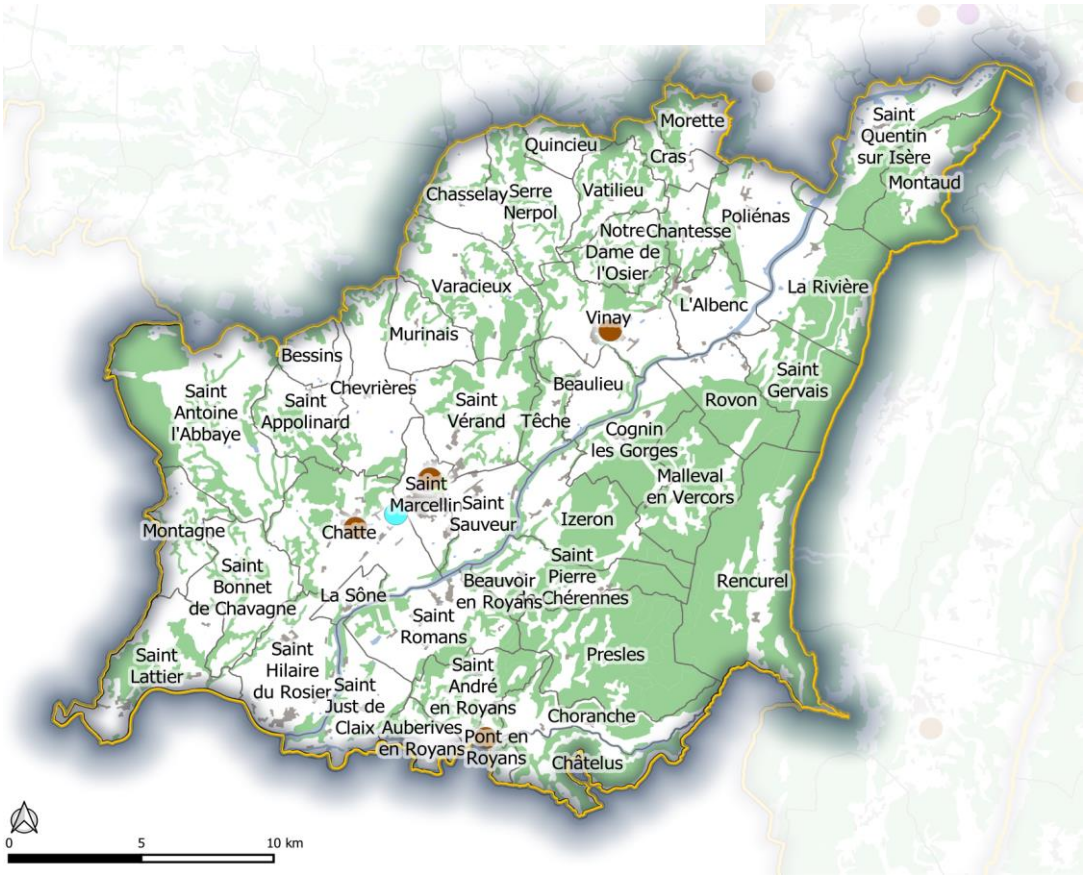

Etablissement scolaire :
Collège :
- Collège Public
- Collège Privé

Lycée :
- Lycée Public
- Lycée Privé
- Lycée agricole

Maison familiale rurale :
- MFR

Limite communale
Limite départementale

Sources :
Département de l'Isère - 2021
data.education.gouv - 2021
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE - 06/2023

Niveaux de diplômes de la population de l'EPCI, dont les jeunes de 15 à 24 ans sortis du système scolaire

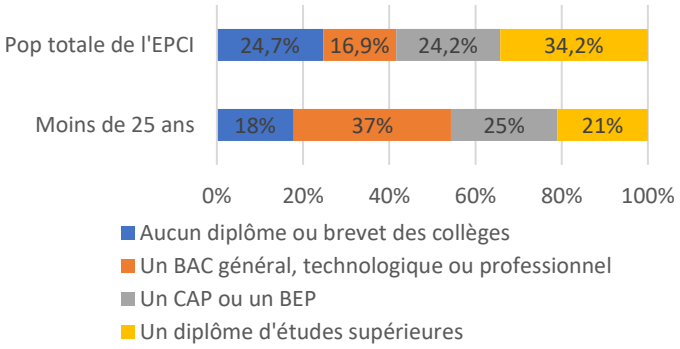

Activité des jeunes de 15 à 24 ans sur l'EPCI

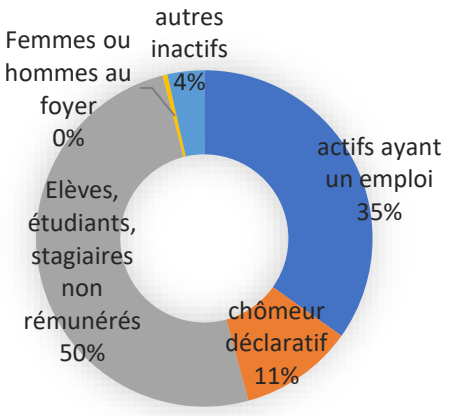

Part de jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation

Estimation selon méthodologie Insee du recensement de la population

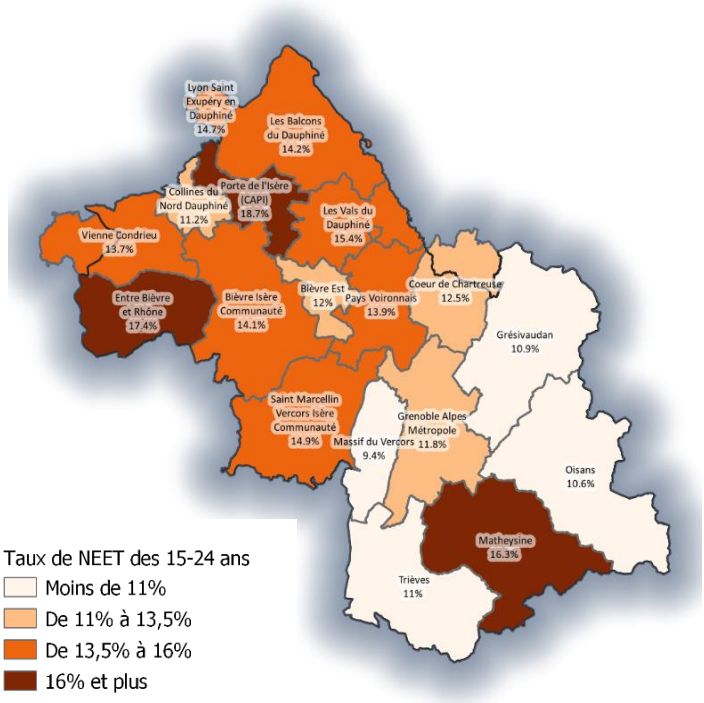

Taux de NEET des 15-24 ans
- Moins de 11%
- De 11% à 13,5%
- De 13,5% à 16%
- 16% et plus

Santé

Sources : CPAM38 - 2022; Dep38 - DAU 2022; Balises AURA - Cnam (SNDS DCIR - 2021; ATIH 2021; SNDS Référentiel médicalisé des bénéficiaires - 31/12/2021)

	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC)		Isère	
Offre médicale	**Nombre**	**Densité pour 10 000 hab**	**Nombre**	**Densité pour 10 000 hab**
Nb de médecins généralistes	27	6,1	1 139	9,0
Handicap				
Nb d'enfants bénéficiaires de l' AEEH	234		6 465	
Nombre de PCH total	354		8 290	
…dont 11-25 ans	33		1 036	
… dont 11-25 à domicile	25		886	
Recours aux soins pour les 15-24 ans	**Nombre**	**Taux de recours**	**Nombre**	**Taux de recours**
Médecin généraliste	3 894	72%	121 368	74%
Dentiste	1 891	35%	53 205	32%
Psychiatre	81	1,5%	2 901	1,8%
Orthophoniste	77	1,4%	2 499	1,5%
Hospitalisation/affection longue durée pour les 15-24 ans				
Hospitalisé	548	13%	18 505	12%
Bénéficaires d'une ALD	225	4,1%	5 804	3,5%

Précarité

Sources : INSEE Filosofi 2020; CAF 31/12/2021; Dept38 - DEJS - 2022

	Valeur	Valeur
Médiane des revenus disponibles mensuels	1 882 €	1 965 €
… des moins de 30 ans	1 642 €	1 673 €
Taux de pauvreté des moins de 30 ans	17%	20%
Enfants vivant dans un foyer à bas revenus	1 934	72 076
… dont enfants de 12 à 15 ans	488	15 850
Foyers allocataires du RSA < 30 ans	116	4 908
Aides FAJ	5	72
Aides FAJU	19	459
Etudiants avec une aide au logement	19	21 154

Aide sociale à l'enfance (ASE)

	Nombre	Part dans la pop	Nombre	Part dans la pop
Nombre de moins de 21 ans de l'EPCI	10 845	24%	340 436	27%
Informations préoccupantes				
Enfants concernés par une information entrante	116	1,2%	3 552	1,2%
…dont enfants de 11 à 17 ans	51	1,2%	1 455	1,3%
Enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance				
Mineurs pris en charge	**192**	**2,0%**	**5 873**	**2,0%**
… dont 11-17 ans	106	2,6%	3 212	2,8%
Majeurs pris en charge (18-20 ans)	**11**	**1%**	**596**	**1,2%**
Mineurs et majeurs accueillis	**82**		**2 579**	
… dont 11-17 ans	41		1 352	

Taux de recours à un médecin généraliste des 15-24 ans

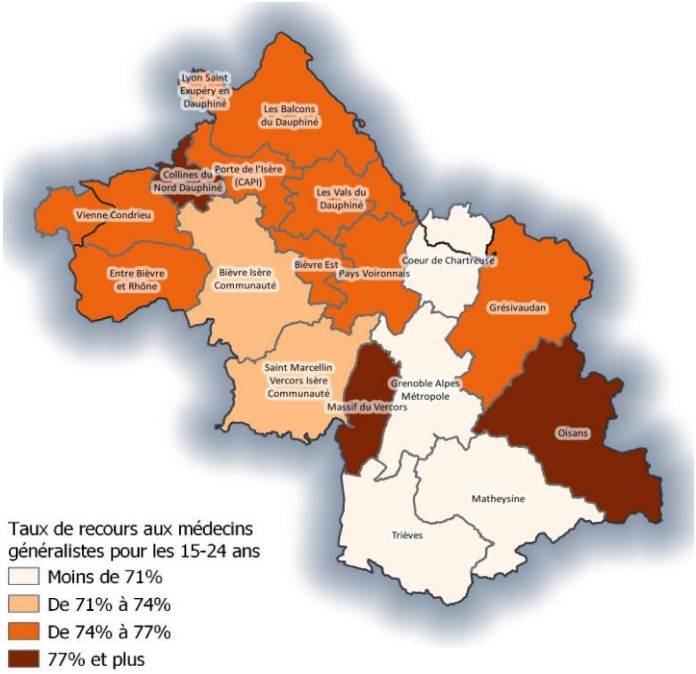

Revenus mensuels des moins de 30 ans

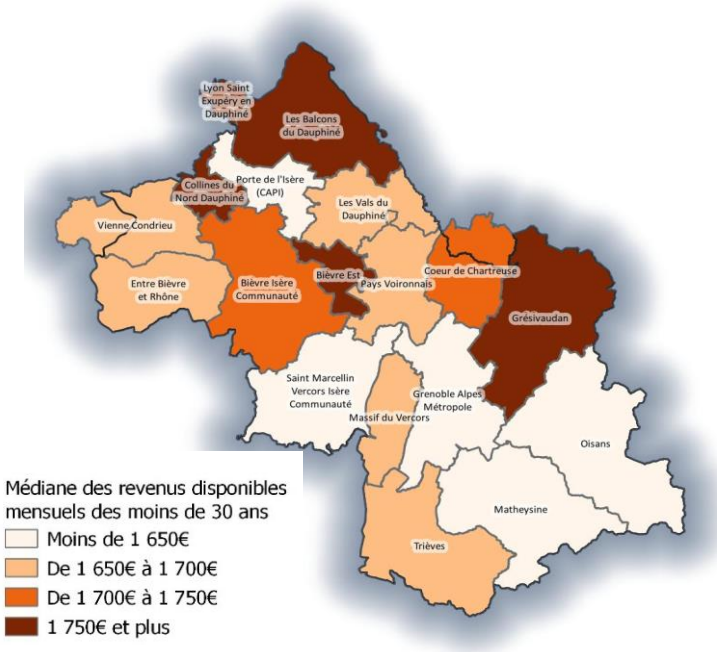

Part des moins de 30 ans parmi les foyers allocataires du RSA

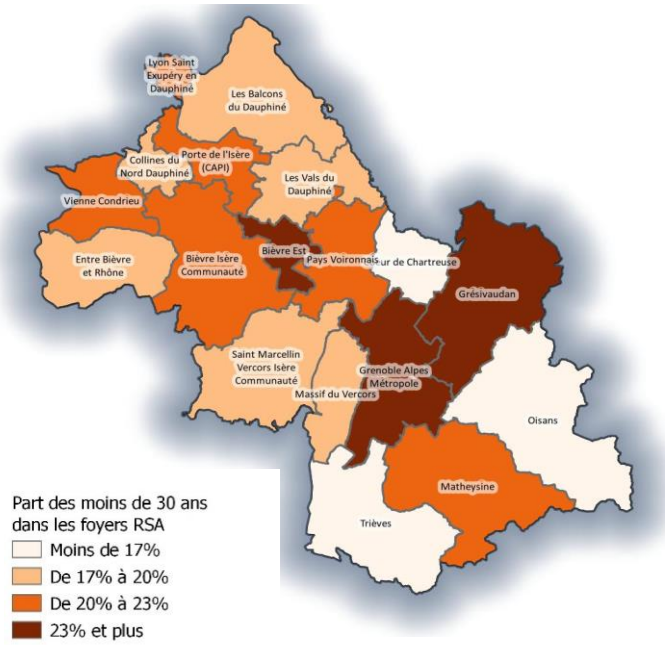

Evolution du nombre d'informations entrantes à l'aide sociale à l'enfance dans l'EPCI

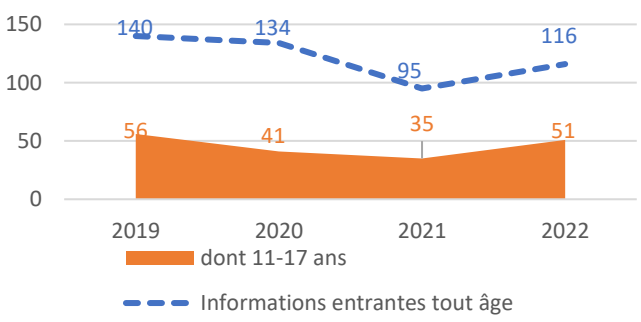

Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA âgés de moins de 30 ans vivant dans l'EPCI

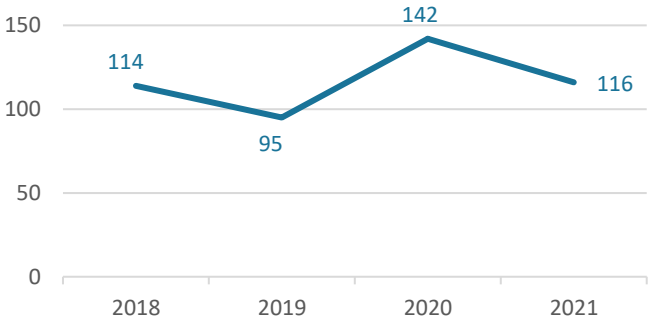

MOBILITÉ

Gares de voyageurs de train
Lignes de train
Arrêt de bus TransIsère
Type de lignes TransIsère
EXPRESS
LIGNE RÉGULIÈRE
LIGNE LOCALE
LIGNE SAISONNIERE
Autres AOM*
Limite communale
Limite départementale

*AOM = autorité organisatrice de la mobilité

Sources :
Région Auvergne-Rhône-Alpes
IGN - BD TOPO

Réalisation :
Département de l'Isère- DPM/ODE - 06/2023

Pour aller plus loin

Observatoire territorial du sport et de la jeunesse
Données sports et sur les accueils collectifs de mineurs sans hébergement (cartes dynamiques, tableaux, graph...)

Observatoire régional de santé
Indicateurs socio-sanitaires territorialisés ciblés sur les jeunes

Observatoire départemental de l'habitat
Outil de connaissance pour l'analyse et la description des territoires sous l'angle de l'habitat.

Observatoire départemental de la protection de l'enfance
Recueille et analyse les données statistiques relatives à l'enfance en danger dans le département.

Pour trouver la mission locale la plus proche

Explorer l'ensemble des jeux de données du Département de l'Isère sur la plateforme opendata de l'Isère

Pour les structures d'insertion
https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr
https://ti38.fr/les-structures

DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS

DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT

Ménage : un ménage, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Les ménages complexes, sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées partageant habituellement le même domicile, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Logés gratuitement : les ménages logés à titre gratuit sont des ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer. Ils peuvent néanmoins payer des charges. Il s'agit par exemple de personnes logées par leur employeur ou par un membre de leur famille à titre gracieux.

Demandes actives : Il s'agit des demandes de logement social en cours au 31/12. Le formulaire CERFA propose au demandeur de renseigner plusieurs souhaits de communes pour le logement recherché. Seules les communes choix 1 sont comptabilisées dans les données présentées.

Pression locative : nombre de demandes actives pour une attribution

SPORT ET CULTURE

EEAC (établissements d'enseignement et d'éducation artistiques et culturels) : les établissements et élèves dénombrés dans cette partie correspondondent aux établissements respectant les objectifs en matière de qualité et d'accessibilité définis par le Schéma départemental des enseignements artistiques,de l'éducation culturelle et des pratiques en amateur

FORMATION ET EMPLOI

Professions intermédiaires : L'appellation "professions intermédiaires" designe les personnes qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. D'autres travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.

Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi de catégorie ABC : seule source permettant de mesurer les personnes à la recherche d'un emploi à l'échelle des EPCI.

Les catégories de demandeurs d'emploi :

Catégorie A : demandeurs d'emploi (DE) tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité sur la période considérée. Il s'agit de la catégorie la plus proche de la définition du chômage au sens du BIT sans toutefois être équivalente : un DE inscrit en catégorie A peut en effet ne pas être comptabilisé comme un chômeur au sens du BIT. Inversement, un chômeur au sens du BIT peut ne pas être inscrit à Pôle emploi.

Catégorie BC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite sur la période considérée (78 heures ou moins au cours du mois pour les cat. B / plus de 78 heures pour les cat. C).

Les chômeurs déclaratifs : ils sont issus du recensement de la population. Ils forment un groupe constitué d'une part des personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées au chômage (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail, et d'autre part, des personnes de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Estimation des jeunes NEET : Acronyme anglais "Neet" pour "Not in Education, Employment or Training" (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). Un concept est une estimation (non officielle) qui rassemble les jeunes chômeurs, les femmes/hommes au foyer ainsi que les autres inactifs, crée pour tenter de mesurer la part des jeunes qui se trouvent potentiellement en difficulté.
La situation NEET correspond le plus souvent à une situation subie, notamment les chômeurs qui ne trouvent pas d'emploi ou les inactifs qui font souvent face à des contraintes personnelles, telles que la garde d'enfant ou un état de santé dégradé.

SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) : Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).
Elles ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.
Dans cette publication, leur nombre est basé sur l'adresse d'implantation de la structure. certaines structures peuvent avoir un siège en dehors d'un EPCI ou de l'Isère mais avec des actions à destination d'un territoire plus large (couvrant l'Isère ou un autre EPCI).

SANTÉ ET SOCIAL

AEEH : L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé est une aide financière destinée à compenser les dépenses liées à la situation de handicap d'un enfant de moins de 20 ans.

PCH (prestation de compensation du handicap) : La PCH est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Elle couvre les aides humaines, aides matérielles, aides animalières... Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement.

Taux de recours : les différents taux de recours sont issus de BALISES Auvergne-Rhône-Alpes qui s'appuie sur des sources variées (CNAM; ATIH...). Les taux calculés sont des taux bruts.

Revenus disponibles médians : il s'agit des revenus après redistribution. La médiane signifie que la moitié des ménages gagnent plus que cette somme et l'autre moitié, moins. Afin de pouvoir comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes, ils ont été rapportés à une unité de consommation (UC) qui correspond à un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage.

Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population. Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires : il exclut les personnes sans domicile ou vivant en institution (prison, foyer, maison de retraite…).

Bas revenus : calculés à partir des fichiers CAF, un foyer est dit à "bas revenus" lorsque son revenu par unité de consommation* est inférieur à 60 % du revenu médian par unité de consommation de la population de référence. Pour des raisons méthodologiques, certains allocataires dont les ressources sont mal appréhendées ou inconnues sont exclus de l'approche revenus, notamment les étudiants ne percevant qu'une aide au logement. Cette indicateur permet d'avoir une vision plus fine des personnes en difficultés financières (âge, territoire) mais aussi plus récente.

FAJ (Fond d'aide aux jeunes) / FAJU (d'urgence) : Aides destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des 18-25 ans en leur apportant des secours temporaires sous la forme d'aides financières ou de prestations d'accompagnement social. Il s'agit d'aides ponctuelles et de faible montant qui doivent répondre à un besoin précis (logement, travail, transports…). Le FAJU peut être versé immédiatement.

Informations entrantes (IE) : dénombre l'ensemble des informations entrantesarrivant à la Crip et non encore évaluées. Lorsqu'elles sont qualifiées de préoccupantes par la Crip elles deviennent préoccupantes au sens du décret du 7 novembre 2013 : *"est une information transmise à la cellule départementale mentionnée au deuxième alinéa de l'article L. 226-3 pour alerter le président du Conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être. La finalité de cette transmission est d'évaluer la situation d'un mineur et de déterminer les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier.».*

Enfants pris en charge par l'ASE : Selon l'article L222-5 du CASF, peuvent bénéficier d'une prise en charge par le service de l'aide sociale à l'enfance :

➔ Les mineurs et leur famille ou tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social ;

➔ Les pupilles de l'Etat ;

➔ Les mineurs émancipés et les majeurs de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

➔ Les femmes enceintes et leurs conjoints le cas échéant confrontés à des difficultés médicales ou sociales et financières.

Enfants accueillis : jeunes sont pris en charge avec une mesure d'accueil. Ce terme recouvre les mineurs confiés à l'ASE sur décision judiciaire, ceux placés directement par le juge (placements directs) et ceux accueillis par l'ASE en mesure administrative (accueil provisoire et pupilles).